

Terrains et espaces en devenir à La Rochelle (XII^e-XVIII^e siècles)

Quelques apports de l'archéologie à la notion de « place vague », « place vide »

Lands and spaces in the making in La Rochelle (12th-18th centuries. Some contributions of archaeology to the notion of "unclear spaces", "empty spaces"
Terrenos y espacios en transformación en La Rochelle (siglos XII a XVIII).
Algunos aportes de la arqueología a la noción de «lugar vacuo», «lugar vacío»

Jean-Paul Nibodeau, Guillaume Pouponnot et Philippe Calmettes



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/1484>

DOI : 10.4000/archeopages.1484

ISSN : 2269-9872

Éditeur

INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2016

Pagination : 26-39

ISSN : 1622-8545

Référence électronique

Jean-Paul Nibodeau, Guillaume Pouponnot et Philippe Calmettes, « Terrains et espaces en devenir à La Rochelle (xii^e-xviii^e siècles) », *Archéopages* [En ligne], 44 | 2016, mis en ligne le 01 juillet 2019, consulté le 04 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/archeopages/1484> ; DOI : 10.4000/archeopages.1484

Terrains et espaces en devenir à La Rochelle (xii^e-xviii^e siècles)

Quelques apports de l'archéologie à la notion de « place vague », « place vide »

Jean-Paul Nibodeau *Inrap*

Guillaume Pouponnot *Inrap*

Philippe Calmettes *Inrap*

26

Premier port côtier de l'Atlantique, La Rochelle s'est très vite retrouvée à l'étroit dans ses murs qu'elle n'a eu de cesse d'étendre malgré la présence d'espaces vides, parfois permanents. Création des années 1130 par la volonté du duc d'Aquitaine, Guillaume X, la ville se développe rapidement aux XII^e et XIII^e siècles sur la terre ferme, mais également sur les marais et sur la mer (quartier du Perrot, Saint-Nicolas, la Grave ou Petite Rive). La ville atteint ses limites dès le XIV^e siècle et il faut attendre la fin du XVI^e siècle pour qu'une nouvelle extension soit possible vers l'est avec la création de la Villeneuve. Après le siège de 1628, les fortifications sont rasées à l'exception du front de mer ; les terrains libérés, constitués en fief pour le duc de Saint-Simon, sont destinés à être lotis. La ville libérée de son carcan militaire tend à s'étaler sur les nouveaux terrains de manière parfois anarchique jusque vers la fin du XVII^e siècle quand une nouvelle enceinte tracée par l'ingénieur Ferry, plus large que la précédente, va enclore la ville jusqu'au tout début du XX^e siècle.

Dans l'espace urbain, clos ou non, les terrains libres de construction sont nombreux, surtout lorsque l'on s'éloigne du port et des rues commerçantes dont les îlots sont les plus densément bâtis. Souvent, il s'agit de jardins, vergers ou espaces agraires divers, en général privatifs et enclos de murs ainsi que le montrent les plans à partir de la fin du XVII^e siècle. Ces espaces ne sont jamais qualifiés de « place vide » par les sources. Dès le dernier quart du XVI^e siècle, les plans de la ville se multiplient à la suite du siège de 1572-1573 et, bien qu'ils soient à prendre avec prudence, ces documents montrent de nombreux espaces vides qui, pour certains, peuvent être interprétés grâce aux sources archivistiques

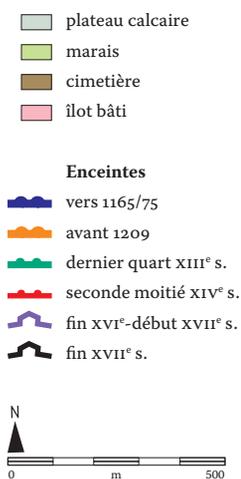
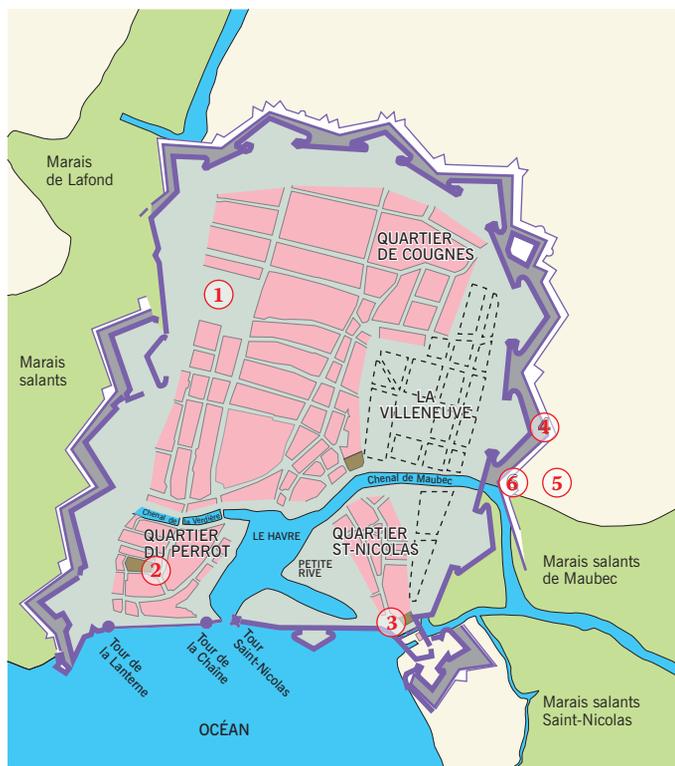
comme étant liés à des destructions¹. Les opérations d'archéologie préventive menées depuis une vingtaine d'années à La Rochelle complètent parfois ces informations et permettent une nouvelle approche de leur interprétation (fouilles de l'Hôpital protestant, du Pôle Femme-Enfant, de la place de Verdun). Quelques-unes (fouilles du théâtre Verdière, de la place Saint-Nicolas) ont également mis l'accent sur des phénomènes peu documentés comme la conquête de nouveaux espaces soumis à un processus de transformation naturel accentué par l'homme [ill. 1].

Une place trop grande au cœur de la ville

Les places publiques sont rares et de petite taille dans la ville médiévale (places de la Caille, des Petits Bancs, du Pilori, de Saint-Nicolas...), situées au carrefour de plusieurs rues dont elles ne sont souvent qu'un élargissement. La vaste place du Château (actuelle place de Verdun) est une exception qui trouve son origine dans la fortification qui en occupait toute la surface et qui ne fut mise en évidence qu'en 1994² (Bocquet, Mille, 1995 ; Nibodeau, 1997). Détruit en 1372 par les Rochelais, le château ne fut jamais reconstruit et, le terrain appartenant au domaine royal, seul le second atelier monétaire rochelais y fut installé, dans un coin, de la fin du XIV^e siècle à la fin du XVII^e siècle (Mille, Tereygeol *et al.*, 2011). De fait, lorsque, la ville étant passée aux mains des protestants, ces derniers érigèrent leur nouveau temple, ils le firent juste en bordure de l'emprise des fossés de l'ancien château, ou « devant la place du chasteau », c'est-à-dire la place vide de son château. Lors des fouilles réalisées en 1994-1995 et 1996-1997, il ne fut pas possible d'étudier les niveaux modernes de la place ; seules quelques

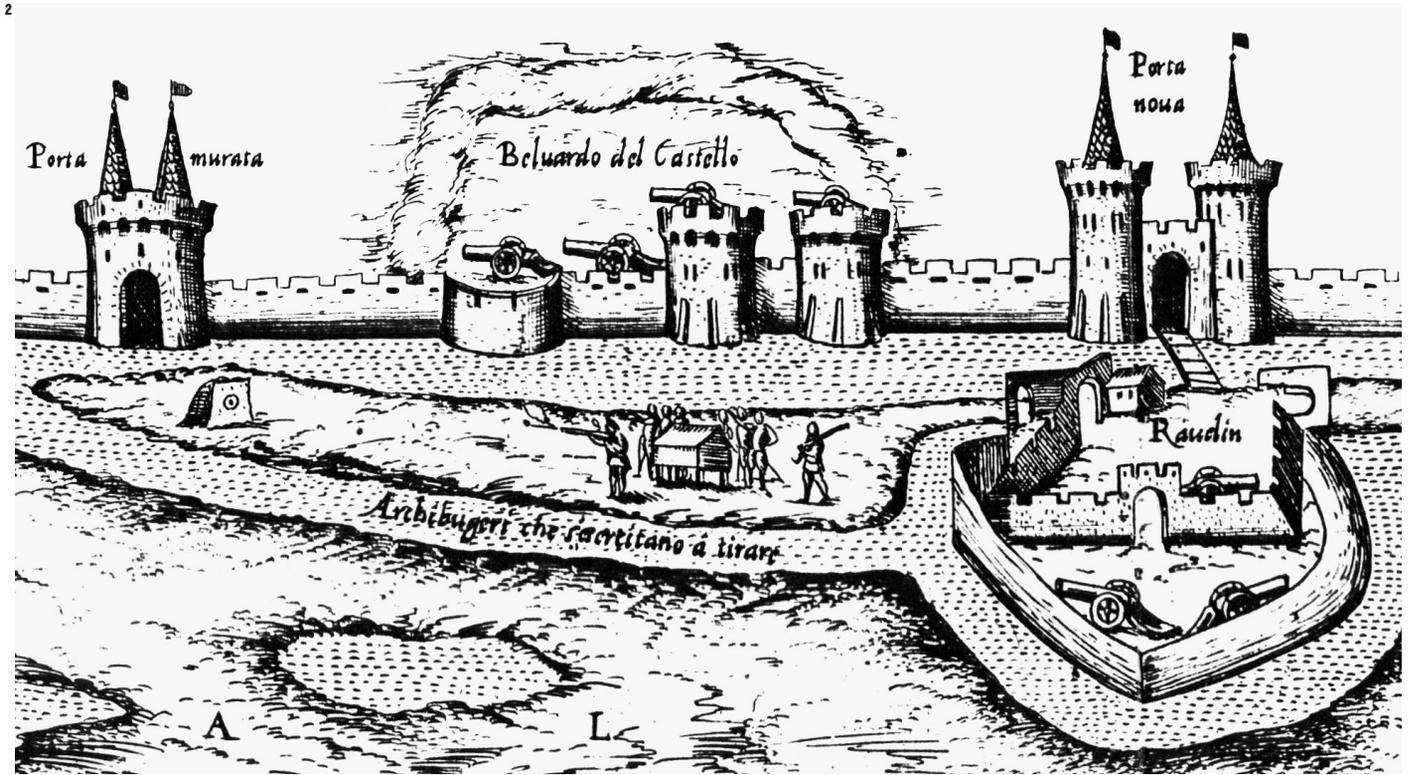
1. Tous nos remerciements à Jean-Claude Bonnin pour ses recherches, la documentation qu'il nous a fournie et ses précieux conseils.

2. Fouilles de la place de Verdun, réalisées en 1994-1995 sous la direction de A. Bocquet, Afan, puis en 1996-1997 sous la direction de J.-P. Nibodeau, Afan.



1. château, place de Verdun
2. théâtre Verdière, rue Verdière
3. Saint-Nicolas, place de La Motte-Rouge
4. hôpital, pôle Femme-Enfant
5. hôpital, AK 111, bastion Dauphin
6. hôpital protestant, rue du Dr. Schweitzer

1. Localisation des sites mentionnés dans l'article sur différents fonds de plan de la ville de La Rochelle représentants son évolution depuis le Moyen Âge jusqu'au XVIII^e siècle. Le plan n° 1 représente la ville médiévale et la construction de ses différentes enceintes entre la seconde moitié du XII^e siècle et la fin du XIV^e siècle. Le plan n° 2 figure la ville au début du XVII^e siècle, avant le siège de 1627-1628, suite à la construction de la nouvelle enceinte protégeant la place de sûreté protestante. Le plan n° 3 représente quant à lui la ville au début du XVIII^e siècle, après la construction de la dernière enceinte, de type Vauban, par l'ingénieur Ferré.



28



2. L'emplacement du château royal démoli en 1372 par les Rochelais. Sur ce plan d'Antonius Lafreri, publié à Rome en 1573, l'emprise de la forteresse disparue est suggérée par des fossés imparfaitement comblés.
 3. Essai de restitution simplifiée du site de La Rochelle au XII^e siècle sur fond de carte géologique.
 4. Quartier du Perrot, théâtre Verdière, couche de sarments de vigne prise entre le bri et la couche de galets.



structures éphémères comme un four à cloche, probablement celle du temple, témoignaient d'activités non pérennes sur le site. Les textes laissent entrevoir de leur côté un espace en « chantier » comme cette mention de criblage de terre dans les fossés du château en 1471 (Bonnin, 1996, p. 53) dont on retrouve les refus de tamis sous forme de remblais de cailloux et pierrailles sans le moindre sédiment dans le comblement des fossés, ou encore cet amonçèlement de détritiques contre le mur du logis des ouvriers de la Monnaie en 1578 : « *oster une grande partie des fumiers qui sont jusque sur la couverture dudit logis* » (Roy, 1913, p. 60). En 1668, on signale également une place vague derrière la Monnaie où il est permis à un dénommé Drouineau « *de prendre et emporter toutes les choses qui pouvaient lui servir* » à condition de rendre « *ladite place bien aplanie* » (Coutant, 1983, p. 20).

Les textes et les plans anciens nous renvoient l'image d'un terrain chamboulé, sans destination précise, que l'on peut qualifier de terrain vague [ill. 2]. Ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle que le terrain prend une véritable allure de place, tout d'abord au lendemain du siège de 1628, lorsque l'on érige une fontaine royale et que l'ancien temple est converti en cathédrale, puis en 1690 lorsque l'on jugeait qu'il était « *à propos d'aplanir la place, de combler l'endroit où était la Monnaie, d'en ôter les délivres et d'y planter des ormeaux* » (Coutant, 1983, p. 20), lui donnant un air de promenade. À la suite de ces travaux, on décida que « le bourrier » devrait être porté en la Prée Maumusson toute

proche, sur les rives du ruisseau de Lafont, preuve que la place servait encore de décharge.

La « Besse à la Reine », une slikke transformée en îlot ?

Au sud-ouest de la ville remparée du XII^e siècle se trouvait une zone appelée la Besse à la Reine (sous-entendu Aliénor d'Aquitaine). Connue par de rares mentions dans la seconde moitié du XII^e siècle, elle était interprétée, avant les fouilles, comme un chenal sur le bord duquel étaient installés des moulins et assimilée au canal de la Verdière qui sépare le centre ville du quartier du Perrot.

Lors de la fouille du bâtiment des anciennes Archives départementales et de la portion de rue attenante pour la construction du théâtre Verdière³ (Nibodeau *et al.*, 2010), des observations ponctuelles ont pu être réalisées sur les niveaux qui constituent la base de l'occupation du quartier. La vase fluviomarine (bri) a été rencontrée à la cote 1,12 m NGF, ce qui signifie que la vasière était normalement recouverte par les plus basses des hautes mers, ce qui en ferait une slikke (zone intertidale) suivant la définition des géographes. Les données géotechniques environnantes montrent une variabilité importante du niveau d'apparition du bri, trahissant la présence d'un schorre (zone supratidale, qui n'est recouverte que par les plus hautes mers) en formation, envahi par une végétation spécifique. La surface d'observation étant étroite, on ne peut écarter l'hypothèse qu'il s'agisse également du fond d'une

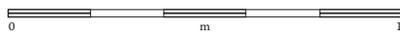
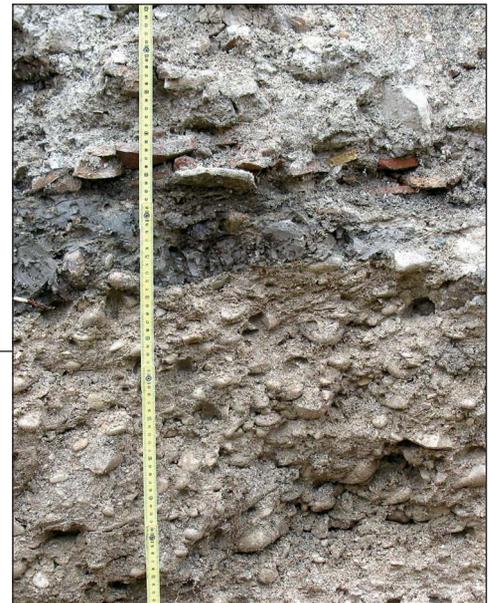
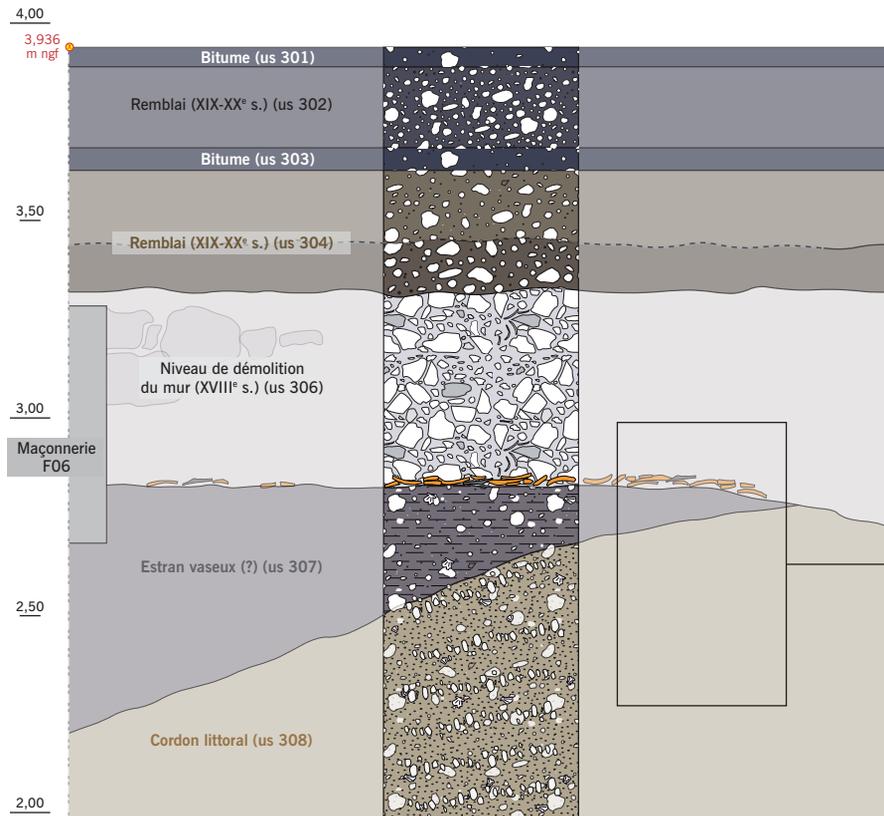
3. Intervention réalisée en 2006 sous la direction de J.-P. Nibodeau.

5. Quartier Saint-Nicolas, place de la Motte-Rouge. Référentiel stratigraphique de la tranchée de diagnostic n° 3 dans laquelle le sommet du cordon dunaire a été mis en évidence.



● localisation du site

30



-  remblais
-  vases plastiques (estran vaseux?)
-  sables-galets (Cordon littoral)
-  débris de tuiles et d'ardoises
-  malacofaunes marines (bi-valves)
-  charbons
-  litage

saline étant donné que la production salicole est attestée depuis au moins le x^e siècle et que les salines occupaient alors presque tous les marais côtiers autour de La Rochelle⁴.

Le dépôt de bri se trouve sur un haut fond rocheux, probable prolongement du plateau calcaire où se développe la ville, entre la vallée du Lafont et le havre drainé par le chenal de Maubec. Située près de l'embouchure du ruisseau de Lafont, la vasière devait être protégée par un cordon littoral constitué de sable et de galets (ill. 3). Bien qu'il n'ait fait l'objet d'aucune observation, ce cordon littoral est supposé avoir porté la chaussée du Perrot (*calceam de Perroc*, Meschinot de Richemond, 1874, p. 30-31) qui reliait la porte du Perrot (Grosse-Horloge) à la côte rocheuse au-delà du Lafont. Derrière cet abri, la vasière pouvait servir d'échouage aux bateaux : il pourrait s'agir d'un des ports primitifs de La Rochelle. Le terme *perot* désigne en effet la pierre où l'on attache le bateau (*Dictionnaire du Moyen Français*) ; c'est aussi un pieu, un piquet⁵. Par extension, il pourrait avoir désigné le lieu de mouillage des bateaux. Cette idée est confortée par la mention, en 1190, d'un « *veterum portum* » dans l'acte de confirmation par le roi Richard de la donation d'Aliénor de la moitié de l'îlot aux hospitaliers (Meschinot de Richemond, 1874, p. 32-33).

Quelle qu'en soit la fonction, cette zone entre terre et mer est un espace aux limites floues, en perpétuelle mutation au gré des marées et des apports naturels de sédiment vaseux. L'espace est assez vaste et peu profond comme l'indique l'emploi du terme de « *besse* » (signifiant lieux bas, marécageux, mais aussi pâturage). Son colmatage était sans doute inéluctable (Sarrazin, 1992, p. 19)⁶ et le développement du tirant d'eau des bateaux au xii^e siècle n'y autorisait peut-être plus l'approche. C'est à cette époque que fut entrepris son comblement. La fouille a mis en évidence sur le bri une couche de brindilles qui se sont avérées être des sarments de vignes⁷. Probablement amassées en fagots ou fascines, elles ont été répandues sur la vase pour y faciliter la circulation (ill. 4). Celle-ci était nécessaire pour apporter la grande quantité de galets qui constitue l'essentiel du remblai observé au-dessus du bri et dont l'épaisseur moyenne est d'au moins 1,20 m. Les cailloux, uniquement un calcaire local, ont pu être prélevés sur la côte et aux pieds des falaises proches. Cet amoncellement permit un exhaussement du terrain jusqu'à la cote de 2,50 m NGF, toutefois insuffisant pour le mettre à l'abri des grandes marées. Il fut donc indispensable de protéger par un endiguement les côtés qui ne l'étaient pas par le cordon littoral. On ne connaît pas l'emprise de cet aménagement, on sait seulement que la couche de galets s'étendait au sud sous l'église Saint-Jean (Arcère, 1756-1757, t. II, p. 500 et 593) et à l'ouest sous le cimetière Saint-Jean, où les galets de calcaire sont remplacés par des gros galets de silex noirs d'origine non locale (galets de lest ?

Fourteau-Bardaji, 1989). Une telle opération dut s'accompagner d'une phase de drainage dont nous n'avons rencontré aucune trace.

Séparée de la ville par le canal de la Verdrière, la nouvelle île fut aménagée vraisemblablement entre 1130, date de création de la ville, et 1180, date à laquelle les hospitaliers y furent installés par Aliénor d'Aquitaine. Cette dernière leur avait donné la moitié de son île à laquelle elle ajouta la chaussée du Perrot en 1199 (Favreau, 1987, p. 18). Il s'agit donc vraisemblablement d'une création comtale, les lais de mer appartenant en général au suzerain, avec une mise en œuvre éventuelle des hospitaliers, ce genre de terrain étant souvent abandonné à ceux qui se chargeaient de les mettre en valeur.

Le quartier Saint-Nicolas

Situé sur la rive orientale du havre, le quartier Saint-Nicolas se trouvait dans une position semblable, sur une chaussée avec, à l'arrière, un vaste marais. En raison de cette configuration, il a probablement fait l'objet d'un aménagement similaire comme le laissent entrevoir le diagnostic et la fouille réalisés sur et à proximité de la place de la Motte-Rouge⁸ (Pouponnot, Georges, 2010 ; Pouponnot *et al.*, en cours).

Dans un premier temps, le diagnostic a en effet permis d'observer ponctuellement, à partir de la cote 2,40 m NGF, le sommet d'une accumulation sédimentaire sablo-graveleuse à débris coquilliers et galets calcaires (ill. 5). Cette formation, qui peut s'apparenter à un cordon littoral fossile, se développerait sous la place de la Motte-Rouge selon une orientation NO-SE. Dans un second temps, la fouille, qui se situe à l'intérieur de l'enceinte qui enclose le quartier au début du xiii^e siècle, a permis d'identifier à la base des premiers niveaux d'occupation, autour de 2 m NGF, une couche de galets calcaires comparable à celle mise au jour sur le site de la rue Verdrière. Son caractère anthropique n'est pas complètement attesté, mais un faisceau d'indices plaident tout de même en faveur de cette hypothèse⁹. L'étude de la stratigraphie a mis en évidence que, par la suite, l'urbanisation de cette partie du quartier Saint-Nicolas semble se développer assez lentement, dans le courant des xiii^e et xiv^e siècles.

Au cours de cette période, le statut de ces terrains reste donc incertain. Leur situation à l'ouest du cordon dunaire, en relation directe avec le domaine maritime, pouvait vraisemblablement en faire, à l'origine, une zone d'échouage qui constituera par la suite la Petite Rive. Reste que la construction de l'enceinte urbaine ne semble pas, tout comme la proximité de l'église Saint-Nicolas et de la porte du même nom, avoir une influence immédiate sur l'aménagement et l'évolution de cette partie du quartier. Mais cet état de fait est, peut-être, justement dû à la présence de l'enceinte. Les sources médiévales rappellent en effet régulièrement l'interdiction de construire à proximité des fortifications.

4. En 968/969, des aires de marais salants sont signalées à Fétilly (Favreau, 1987, p. 4), à 1 500 m au nord du quartier du Perrot, elles devaient se situer quelque part dans la vallée du Lafont.

5. « *Peros pour amarer les nefz au rabas* » (*Dictionnaire Godefroy*).

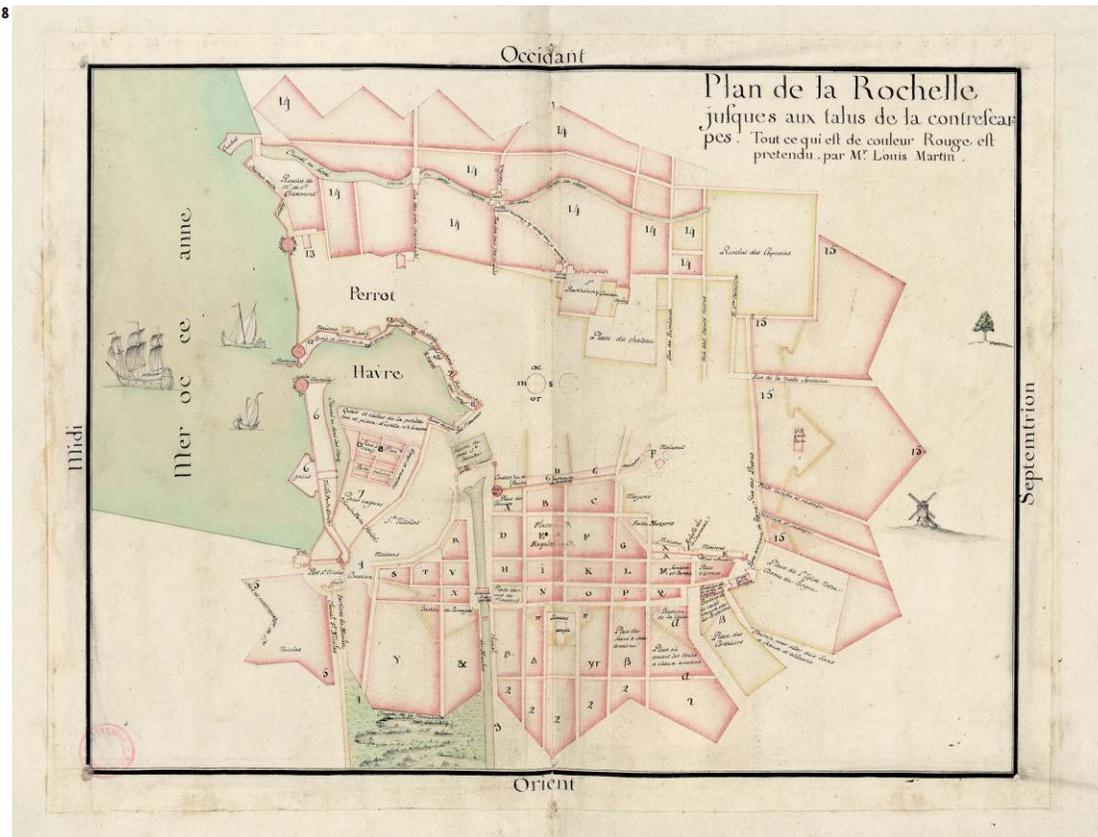
6. La multiplication des atterrissements est un phénomène qui semble particulièrement marqué sur le littoral poitevin dans la seconde moitié du xii^e siècle.

7. Identification

Anne Dietrich, Inrap.

8. Interventions dirigées par G. Pouponnot durant l'hiver puis l'été 2010.

9. Les fenêtres d'observation étant à chaque fois très réduites, la base de ce niveau n'a jamais pu être atteinte contrairement au site de la rue Verdrière.



6. Le quartier du Perrot dans la seconde moitié du xvi^e siècle, extrait d'un plan des environs de 1572 (*Rochella Munitissimum Galliae Opp.*, dans *Civitates orbis terrarum*, Braun et Hogenberg, 1575, t. II, p. 11).
 7. Centre hospitalier, fouille du Pôle Femme-Enfant. Massif de maçonnerie provenant de la destruction du bastion de Maubec (dont on observe les fondations à gauche) et renversé dans le fossé. Le sommet du massif affleurerait au niveau du sol remblayé au xvii^e siècle.
 8. La Rochelle, plan du fief Saint-Louis en 1633 (*Plan de La Rochelle, jusques aux talus des contrescarpes* : tout ce qui est de couleur Rouge est prétendu par M. Louis Martin, d'après Pierre Favreau et Elie Fortin, 1633). Tout juste reçu du roi, le fief Saint-Louis est revendu par Saint-Simon au sieur Martin qui eut les plus grandes difficultés pour rentrer dans ses droits. En 1635-1636, le duc de Saint-Simon fait annuler la vente et récupère son bien qu'il gardera jusqu'à sa mort.

La crise du xvi^e siècle dans le quartier du Perrot

Au début des guerres de Religion, bon nombre d'églises de La Rochelle furent détruites, leurs matériaux employés aux fortifications et leur emplacement transformé en retranchement (Notre-Dame de Cougnes) ou en plateforme de tir (Saint-Nicolas). Après le siège de 1628 et une fois la paix revenue, les emplacements des édifices religieux sont restitués aux catholiques, mais la reconstruction est lente. L'église Saint-Nicolas n'est reconstruite qu'à partir de 1658, entre-temps il ne subsistait que « *la place ou estoient antiennement l'église St Nicolas et cimetièrre qui est vague et partie remplie de fumiers* » (Bonnin, 2014, p. 146). De la même manière que la destruction du château avait laissé un immense espace vide, les démolitions généralisées et les catastrophes sont suivies par des périodes de vacance et de déshérence des terrains touchés par ces phénomènes.

Ainsi dans le quartier du Perrot, le 19 janvier 1545, l'explosion d'un stock de poudre entreposé dans un magasin à la suite de l'échouage du navire qui le transportait causa la mort de plus de 200 personnes et entraîna la destruction d'une partie du quartier. La courtine côté mer fut éventrée, l'église Saint-Jean-du-Perrot et le couvent des Carmes proches furent sévèrement touchés et de nombreuses maisons détruites. Quelques années plus tard, le roi Henri II, envisageant d'y construire une citadelle pour contrôler le port, fit raser une partie du quartier. Les travaux à peine engagés, les protestations du maire et des échevins firent changer d'avis le roi qui, en abandonnant le projet en juin 1557, leur concéda les matériaux et les fonds pour les utiliser aux fortifications. Les troubles des guerres de Religion, dès 1562, ne permirent pas une reconstruction rapide. En témoigne, par exemple, en 1591, une baillette qui fait mention de « *deux places dépendant de la commanderie* » (Saint-Jean-du-Perrot) qui « *étoient vagues et pleines d'eau* » (Barbier, 2010). La fouille du théâtre Verdière rend compte de ces destructions : l'îlot bâti longeant la rue Verdière est entièrement rasé et remblayé au xvi^e siècle, ses fondations en partie récupérées par la suite et leurs tranchées comblées par des dépotoirs domestiques et vidanges de foyers. Le mobilier qui en est issu atteste qu'ils ne sont pas antérieurs au dernier quart du xvi^e siècle comme le montre une monnaie d'Henri III datée entre 1574 et 1589. L'îlot est reconstruit au cours de la première moitié du xvii^e siècle, mais on signale encore des maisons qui ne sont pas rebâties, tel en 1632 un « *mazureau autrefois maison situé près le cimetièrre dudit Perot lequel a esté ruiné pour construire la citadelle* ». De leur côté, les pères carmes ne trouvèrent « *qu'une place nue* » lorsqu'ils rentrèrent dans la ville après le siège de 1628. Pendant plus de 70 ans, une partie du quartier du Perrot apparaît donc comme un vaste champ de ruines même si les témoignages sont parfois excessifs ; les plans des années 1570 semblent accréditer cette vision

par l'absence presque totale de constructions figurées pour ce quartier (ill. 6).

L'extension orientale de la ville : la conquête de nouveaux terrains

Sur le front oriental, la Prée Maubec et les terres adjacentes (où se trouve l'actuel centre hospitalier) étaient restées à l'extérieur de la ville jusqu'au début du xvii^e siècle. Elles étaient la propriété de la seigneurie de Faye et il fallut près de 20 années de négociation avec son seigneur pour que celui-ci cède les terrains malgré l'autorisation royale donnée à la ville dès 1590 pour son extension. Les travaux de la nouvelle enceinte de la place de sûreté protestante ne sont lancés qu'en 1596, ils commencent par le front nord. Après une interruption, les travaux reprennent en 1609 sur le front oriental et progressent vers le sud. En 1610 est élevé le bastion de Maubec qui protège la porte neuve Maubec¹⁰, parfois appelée « fausse porte des Salines » à cause de la proximité des marais salants. La clôture s'achève au sud en 1612 grâce à la jonction avec la courtine près de la porte Saint-Nicolas. Du sud de la porte Maubec jusqu'à la porte Saint-Nicolas, l'enceinte est entièrement construite sur le marais.

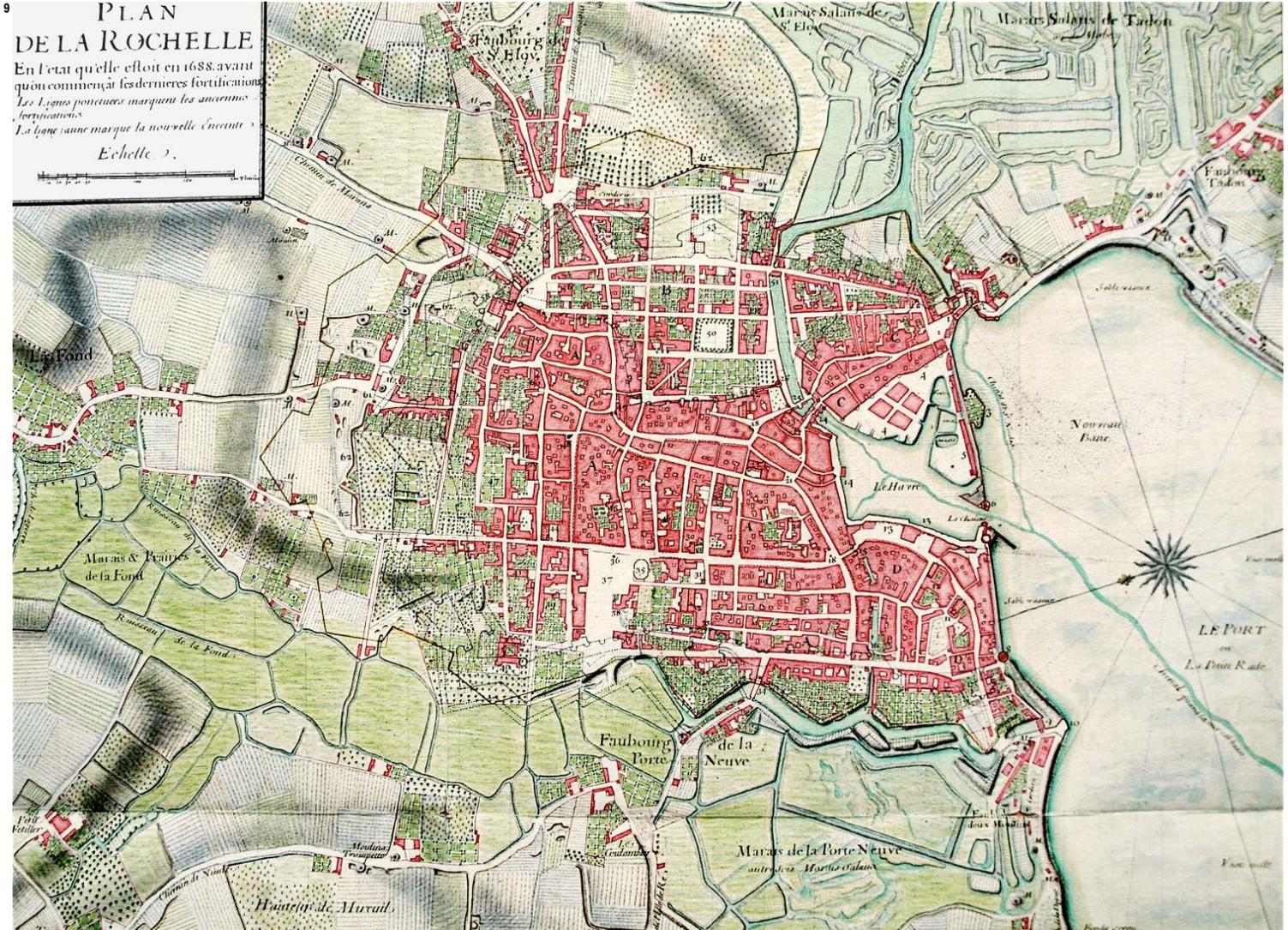
Les abords du vaste chantier de construction de l'enceinte constituent pendant plusieurs années un ensemble de lieux mal définis. Les charrois de matériaux, les ateliers divers ont des incidences bien au-delà de l'emprise foncière du tracé de l'enceinte. La dépréciation des parcelles tronquées en périphérie, la destruction de bâtiments, de cultures, de chemins ou de salines et de chenaux dans les marais, durent avoir un impact que nous ne pouvons pas mesurer.

En revanche, la documentation écrite est un peu plus prolifique : le remblai destiné au rempart de la courtine de Maubec devenant insuffisant du fait de la traversée des marais, le corps de ville décida, le 12 mai 1618, « [...] *qu'il soit fait un proclamat de porter lesdictz fumiers et dellivres contre les murailles neufves de Maubec à peyne de dix livres d'amande et sur les mesmes peynes à ceux qui sont commis d'y vacquer et faire porter iceux contre lesdites murailles* » (Bonnin, 2015, p. 92). Les édiles avaient trouvé là un bon moyen de se débarrasser des gravats et ordures qui envahissaient perpétuellement les rues, places et espaces vides.

La Villeneuve : un vaste terrain vague dans l'enceinte de la place de sûreté protestante

La Prée Maubec était une sorte d'anse marécageuse au nord du chenal de Maubec, elle s'étendait jusqu'au faubourg de Cougnes rattaché à la ville au début du xiii^e siècle. Contrairement à la Besse à la Reine, elle n'était pas bordée par un cordon littoral et il semble que son atterrissement fut naturel. Elle sert de pâturage au Moyen Âge, mais reste un terrain inondable pour la défense de la ville. Les plans de la fin du xvi^e siècle n'apportent

10. Il existait déjà une porte de ce nom sur l'enceinte médiévale, localisée à l'extrémité de la rue de la Ferté, non loin de la tour de Moreilles.



9. Plan de la ville de la Rochelle en 1688, juste avant la construction de l'enceinte de Ferry (*Plan de La Rochelle en l'état qu'elle estoit en 1688 avant qu'on commençât ses dernières fortifications*). Les jardins et les vergers dominent autour des habitations, séparés des champs de la campagne environnante par des espaces moins bien délimités avec de nombreux « trous » qui figurent de probables carrières d'extraction de matériaux ; des moulins à vent et des corderies semblent partager les mêmes secteurs.

pas de précision sur ce secteur que l'on représente volontiers marécageux. En fait les diverses interventions archéologiques menées dans l'enceinte du centre hospitalier¹¹ ont montré que les terrains situés à l'est de la Prée Maubec étaient assis sur le substrat calcaire légèrement plus élevé. Le marais ne se retrouve qu'au sud de la porte Maubec (Nibodeau, Miailhe, 2004) et au sud du demi-bastion Dauphin (Pouponnot *et al.*, 2011).

Pour aménager le lotissement de la Villeneuve, il fallut assainir les terrains, les chenaux de la Prée étaient sans doute comblés depuis longtemps, mais les fossés de la ville étaient toujours actifs. Des rues et une place sont tracées, des ouvertures sont pratiquées dans les anciennes murailles, autant de travaux de viabilisation qui prirent du temps et laissèrent ces terrains dans un état transitoire.

Officiellement lancé en 1615, le nouveau lotissement peine à se développer. Les arrentements se font lentement (1617-1618, 1624, 1628) ; nombre de terrains restent vacants et lorsqu'en 1624 le corps de ville en baille à rente de nouveaux, il doit faire évacuer les « squatteurs » qui s'y sont installés : « [...] *que tous ceulx qui occupent des places a Maubecq qui ne leur appartiennent point et qui ont esté vendues a plusieurs particuliers despuis peu, feront desmollir les bastiments de bois qu'ilz ont fait en icelles dans huictaine s'ilz ne s'en accommodent avec les propriaitaires d'icelles [...]* » (Bonnin, 2015, p. 93).

La destruction de l'enceinte après 1628 libéra de nouveaux terrains. Elle fut rapidement menée, on utilisa la mine pour renverser les maçonneries et tout était réglé dès 1630. Les conditions imposées aux Rochelais étaient particulièrement dures et en ce qui concerne les fortifications il ne devait rien en subsister, suivant la proclamation de Louis XIII « *que les murs, remparts, bastions & autres fortifications de ladite ville [...] soient rasées rez-pied-rez-terre, & les fondemens arrachez, les fossez comme sur les terres de labour [...]* ». Le passage de la charrue dut être difficile en certains lieux, comme cela a pu être constaté à l'extrémité du saillant du bastion Maubec (Nibodeau *et al.*, 2015). Les maçonneries avaient été violemment projetées dans le fossé par l'explosion des mines, formant des chaos de blocs de maçonnerie qui ne furent recouverts que très progressivement par des dépotoirs et des remblais (ill. 7).

Les terrains occupés par les anciennes fortifications, « jusqu'aux talus de la contrescarpe » (les glacis), ainsi que divers lieux dont la Villeneuve, furent donnés en fief par Louis XIII à son favori le futur duc de Saint-Simon (ill. 8). Ils formaient une ceinture autour de la ville qui fut exploitée de diverses manières : à l'ouest, le marais de Lafont empêchait le développement du bâti, les anciennes fortifications de terre n'y avaient pas toutes été arasées, les fossés et chenaux y subsistaient pour la plupart ; au nord et à l'est, des îlots bâtis s'étaient formés le long des principaux

axes de circulation constituant de nouveaux faubourgs. Le plan dressé par Claude Masse en 1688 illustre parfaitement cette situation (ill. 9).

À l'est, dans l'axe de la rue principale qui dessert la Villeneuve, un vaste espace est resté presque exempt de construction. Une partie en avait été réservée aux protestants pour qu'ils puissent y bâtir leur nouveau lieu de culte, attendant à leur cimetière. Le plan du fief Saint-Louis montre qu'il aurait dû être encadré par deux rues et deux îlots au nord et au sud (ill. 8). Le temple et son cimetière restèrent en fait isolés jusqu'en 1685, entourés d'un espace mal défini dont on peut se demander la raison d'être. À cette date, le temple est détruit, le cimetière est abandonné et l'ensemble des terrains est accaparé par l'Hôpital Général. Aucune trace d'aménagement de place n'a été révélée par la fouille du pôle Femme-Enfant, alors que le cimetière et quelques vestiges de constructions appartenant au temple ont pu être observés.

Le secteur de l'hôpital dans la nouvelle enceinte de 1689

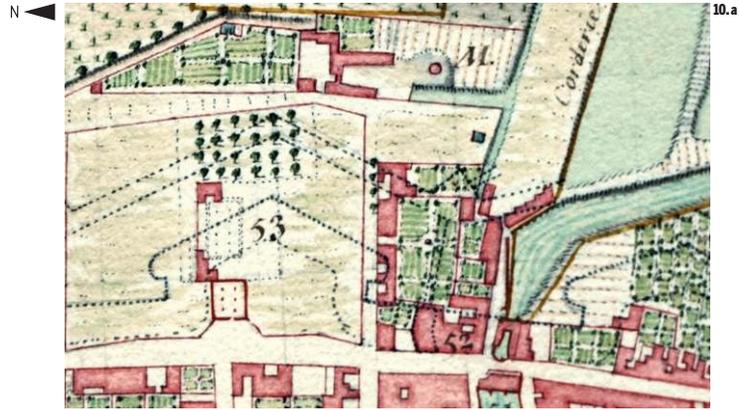
Au sud-est de l'enclos de l'Hôpital Général se trouvait un terrain sans délimitation précise, de forme rectangulaire ou trapézoïdale, bordé au sud et à l'est par des fossés ou extrémités de chenaux. La seule construction qui y figure est un petit bâtiment carré qui était une fontaine ou bassin alimenté en eau par une canalisation provenant de Périgny (ill. 10a). La canalisation fut détruite lors de la construction de la dernière enceinte en 1689, et la fontaine disparut quelques années plus tard. Il est étonnant de rencontrer une telle construction à cet emplacement : habituellement les fontaines sont situées sur des places, dans des carrefours ou le long d'une rue, toujours dans des lieux très fréquentés. S'agit-il d'un projet d'urbanisme avorté¹² ou d'une installation destinée à un usage spécialisé ?

À partir de 1689, le secteur se retrouve à l'écart de la ville. Sans communication vers l'extérieur, il devient un cul-de-sac. C'est un lieu où les aménagements urbains ne sont pas privilégiés, où l'on relègue certaines activités polluantes comme les dépotoirs ou un abattoir (au début du XIX^e siècle, dans le bastion Dauphin). Une série de plans militaires permet de suivre l'évolution de ce terrain de la fin du XVII^e siècle au premier tiers du XVIII^e siècle. Dès 1692, les anciens fossés sont comblés mais sans doute imparfaitement puisque l'un d'eux est encore esquissé sur le plan (ill. 10b). On note l'amorce de la délimitation, dans l'angle nord-ouest, d'une parcelle qui par la suite apparaît construite sur des plans de 1702 et de 1707 (ill. 10c), alors qu'au sud subsiste encore la fontaine entourée de petits tirets épars qui signalent un terrain accidenté. Avant 1733, un jardin clos est créé dans le prolongement de la parcelle précédente (ill. 10d). La situation ne changera pas jusqu'au début du XX^e siècle.

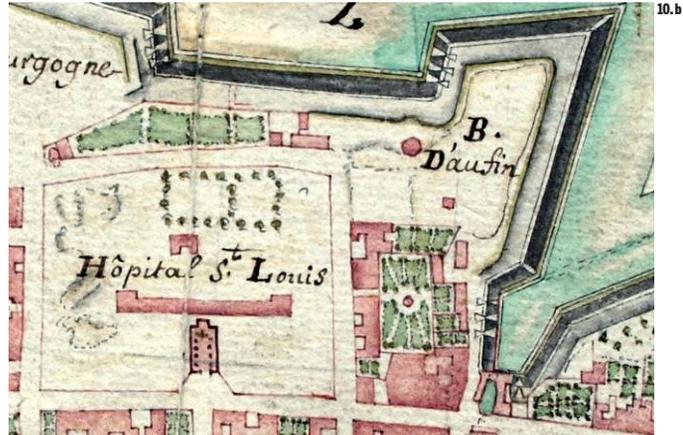
11. Diagnostics de la zone Maubec (2004), de la rue du docteur Schweitzer (2008) et du Pôle Femme-Enfant (2009) dirigés par J.-P. Nibodeau. Fouilles du Pôle Femme-Enfant (2009), de l'Hôpital protestant (2009-2010) dirigées par J.-P. Nibodeau et de la rue du docteur Schweitzer, parcelle AK111 (2009) dirigée par G. Pouponnot.
12. Idée qu'illustre parfaitement la définition de Lara Almarcegui (artiste conceptuelle) pour qui « les terrains vagues sont des endroits abandonnés, comme des sites ayant échappé à une conception définie ».

10. Le secteur de l'Hôpital Général, l'emplacement du temple de la Villeneuve et évolution de l'occupation de l'espace où a été fouillé le cimetière protestant.

- a. Sur le plan de 1688.
- b. Sur le plan de 1692.
- c. Sur le plan de 1707.
- d. Sur le plan de 1733.



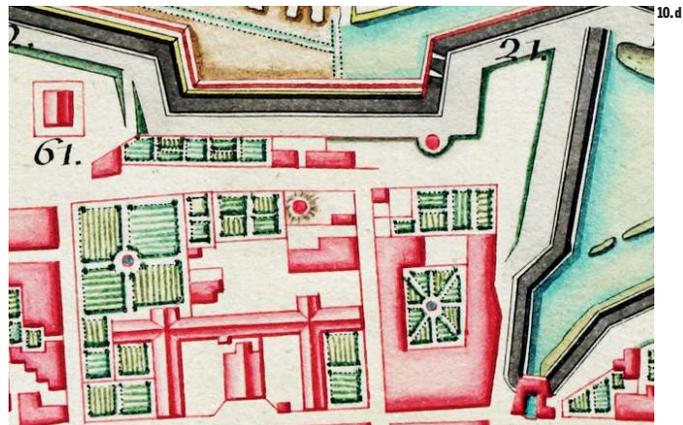
10.a



10.b

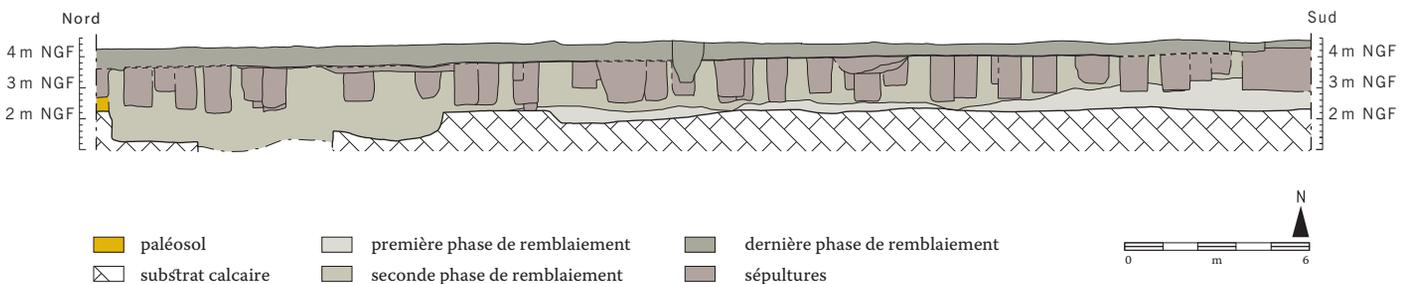


10.c



10.d

11. Hôpital protestant.
 Plan général du site et relevé simplifié de la coupe orientale du cimetière (coupe 19).
 L'hôpital occupe deux constructions distinctes.
 À l'est, deux corps de bâtiments forment un L qui encadre l'extrémité d'un jardin avant que ce dernier ne soit transformé en cour.
 À l'ouest, l'édifice est constitué par trois corps de bâtiments organisés en U autour d'une cour à laquelle on accède, depuis la rue, par un portail. Au sud des bâtiments, s'étendent les deux jardins, primitivement séparés par un mur de clôture, qui par la suite servirent de cimetière à l'hôpital.



Ce terrain a en partie été exploré lors de la fouille du cimetière protestant (Nibodeau *et al.*, en cours), ce qui a permis d'observer son évolution et de caractériser son occupation avant que la parcelle ne soit bâtie [III. 11]. Il commence par perdre sa fonction agricole, peut-être dès le courant de la première moitié du XVII^e siècle, comme le suggèrent l'absence du niveau de terre arable¹³ et la présence de creusements importants à la base de la stratigraphie. La nature précise de l'activité qui se développe alors reste, en l'état des données, difficile à déterminer même si l'hypothèse selon laquelle ces creusements correspondent à des fosses d'extraction de matériaux (calcaire, marne)¹⁴ est la plus probable. Sa durée d'utilisation reste tout autant sujette à caution : s'agit-il d'une activité pérenne alimentant des chantiers de construction au sein du quartier, voire de la ville, ou d'une activité intermittente au gré de besoins secondaires ? Reste qu'entre 1675 et 1688, la moitié occidentale du terrain est enclose d'un mur et une maison à plan en U y est élevée entre cour et jardin (Arch. dép. Charente-Maritime, 3 E 1393, et plan de 1688). Il est envisageable que la partie orientale ait été utilisée comme carrière pour la construction de la maison et de son mur de clôture.

Au bout d'un certain temps (fin XVII^e-début XVIII^e siècle ?) l'activité d'extraction cesse. Les excavations sont comblées et la parcelle est remblayée. La fouille a permis de mettre en évidence que les matériaux utilisés correspondent à des déblais de démolition, à des déchets d'activités artisanales liées notamment au raffinage du sucre (présence de nombreux fragments de cônes à pain de sucre et de jarres à mélasse), voire au travail de fonderie (structures de combustion, scories), à des restes de faune calcinée sous forme pulvérulente, et enfin aux rejets d'un atelier de tableterie, etc. Le niveau de la parcelle est ainsi rehaussé d'au moins 50 cm en moyenne, ce qui tend à lui redonner sa topographie originelle puisque le sommet des remblais coïncide généralement avec celui du paléosol lorsque ce dernier est conservé.

Par la suite (premier quart du XVIII^e siècle ?), le terrain est à nouveau remblayé, mais à l'aide de terre végétale cette fois. L'installation de ce nouveau remblai coïncide vraisemblablement avec l'allotissement de la parcelle, comme on peut le voir sur les plans anciens du quartier, et la création du jardin qui se développait à l'arrière. Lors de l'achat en 1765, par Barthélémy Ranson et son épouse, de cette parcelle et de la parcelle contiguë à l'ouest afin de transformer l'hôtel particulier en hôpital pour les protestants, ce jardin sera, quant à lui, utilisé comme cimetière.

La place vide est une constante dans la ville, une nécessité pour la vie de tous les jours (Leguay, 2009), elle constitue un lieu d'échange pour les marchandises, les idées, etc., mais c'est aussi un lieu de relégation, ne serait-ce que pour y déposer les détritrus. Si la place aménagée comme telle est un espace permanent, le terrain vague est souvent un état transitoire entre des modes d'occupation du sol, « un espace de possibles »¹⁵. Dans certains cas, nous avons pu constater qu'il pouvait s'agir, lors de périodes de destructions, de déprise du foncier, d'une parenthèse entre l'ancienne construction détruite et la nouvelle, dont la durée pouvait atteindre plusieurs décennies. Ces espaces sont souvent l'apanage de puissants propriétaires fonciers tels le roi (emplacement du château) ou de communautés religieuses qui sont en capacité d'y faire maintenir leurs droits, alors qu'elles n'ont plus la nécessité ou la capacité économique de reconstruire les biens détruits.

L'autre aspect, plus spécifique aux villes côtières, concerne les espaces mouvants entre cordons littoraux et terre ferme. À La Rochelle, les marais occupent, suivant les périodes, de la moitié aux deux tiers du pourtour de la ville. Sources de vie par les produits que les habitants peuvent en tirer – herbages pour les animaux, pêche, sel –, ils renforcent également la protection de la défense urbaine. Mais ils sont aussi source de désagréments, de maladies. C'est pourquoi on n'hésite pas à les repousser, à les combler pour gagner de la place. C'est ainsi qu'est conçue l'extension du quartier du Perrot, sans doute sur l'initiative conjugée de la reine Aliénor et des hospitaliers, au plus près du port, tout en renforçant ses installations. Au début du XVII^e siècle, c'est la volonté du corps de ville qui permet la conquête de la Prée Maubec et des marais voisins qui seront compris dans la Villeneuve et l'extension du quartier Saint-Nicolas. Gros investissement, conjugué avec la construction de la nouvelle enceinte de la place de sûreté protestante, il convenait d'en tirer un profit en arrentant les terrains.

On aurait pu également évoquer dans ces lignes les atterrissements naturels qui constituèrent la Petite Rive et la Grave ; les lais de mers sableux et graveleux y furent abondants aux XV^e-XVI^e siècles comme cela a pu être constaté à l'arrière de la courtine du Gabut (Nibodeau, Bouchette, 1999).

Les textes et les plans anciens sont donc d'une aide précieuse pour comprendre les événements qui ont conduit à une telle situation (place de Verdun, théâtre Verdière), ou pour déterminer la fonction d'un espace, d'une structure. Reste que la caractérisation d'une place vide, d'un terrain vague, par l'archéologie n'est pas aisée en l'absence d'une surface suffisamment importante à explorer, mais également du fait de l'absence de stratigraphie. Or cette absence, ce vide, ne sont pas les caractères exclusifs d'un terrain vague dont l'appréciation, dans un temps défini, reste subjective.

13. Les observations faites sous les remblais du bastion Dauphin (Pouponnot *et al.*, 2011) ont montré la présence de la terre arable sur le substrat non perturbé, ce que suggérait C. Masse sur son plan de 1688.

14. Cette hypothèse pourrait trouver une confirmation sur un autre plan ancien de La Rochelle sur lequel une carrière est représentée à l'ouest de la ville, témoignant encore de cette pratique quelques décennies plus tard.

15. Ignasi de Solà Morales, architecte barcelonais.

Références bibliographiques

- Dictionnaire du Moyen Français*,
<http://www.atilf.fr/dmf>
- Dictionnaire Godefroy, Dictionnaire de l'ancienne langue française par Frédéric Godefroy*, http://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire_ancien.htm
- MESCHINET DE RICHEMOND L.-M. (éd.), 1874, « Chartes de la commanderie magistrale du Temple de La Rochelle (1139-1268) », *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t. I, p. 21-50.
- ARCÈRE L.-E., 1756-1757, *Histoire de la ville de La Rochelle et du Pays d'Aulnis, composée d'après les auteurs et les Titres originaux, et enrichie de divers plans*, La Rochelle, Imprimerie René-Jacob Desbordes, t. I, 1756, t. II, 1757, 666 p. et 722 p.
- BARBIER E., 2010, « Étude documentaire », in NIBODEAU et al., 2010, p. 46-68.
- BOCQUET A., MILLE P., 1995, *La Rochelle, Place de Verdun : Fouille préventive d'octobre 1994 à juillet 1995*, Document final de Synthèse, Rapport dactylographié, AFAN-SRA Poitou-Charentes, n. p.
- BONNIN J.-C., 1996, *L'ancien château de Vauclerc à la Rochelle : histoire - description et documents inédits*, La Rochelle, 57 p.
- BONNIN J.-C., 2014, « Notice historique sur l'ensemble immobilier situé au 7-9-11 rue de la Fabrique », in GISSINGER B., BARTHOLOME S., COIQUAUD A., 2014, *La Rochelle, 7-9-11 rue de la Fabrique : L'évolution d'un quartier médiéval et moderne*, Rapport de fouille, dactylographié, Service d'archéologie départementale de Charente-Maritime, vol. 1, p. 145-159.
- BONNIN J.-C., 2015, « Nouvelles données historiques sur la fortification du front de Maubec et le temple protestant », in NIBODEAU et al., 2015, p. 87-101.
- COUTANT Père B., 1983, *La Rochelle, Cahier n° 10, La Place d'Armes*, La Rochelle, chez l'auteur, 117 p.
- FAVREAU R., 1987, « Les débuts de la ville de La Rochelle », *Cahiers de Civilisation Médiévale*, vol. 30, n° 117, p. 3-32.
- FOURTEAU-BARDAJI A.-M., 1989, *La Rochelle, place du Maréchal Foch : site n° 17 300 025*, Rapport de sondages archéologiques, dactylographié, SRA Poitou-Charentes, 9 p.
- LEGAY J.-P. 2009, *Terres urbaines. Places, jardins et terres incultes dans la ville au Moyen Âge*, Presses universitaires de Rennes, collection Histoire, 350 p.
- MILLE P., TÉREYGEOL F. (dir.) et al., 2011, *Latelier monétaire royal de La Rochelle : la place de Verdun, archéologie d'un espace urbain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Documents Archéologiques 4, 237 p.
- NIBODEAU J.-P., 1997, *La Rochelle, Place de Verdun (17 300 027 AH) (Charente-Maritime)*, Rapport de sauvetage urgent, dactylographié, SRA Poitou-Charentes, 126 p.
- NIBODEAU J.-P., BOUCHETTE A., 1999, *La Rochelle, Rue de l'Armide - rue de l'Archimède : « Gabut 2 »*, Rapport d'expertise archéologique, AFAN-SRA Poitou-Charentes, 38 p.
- NIBODEAU J.-P., MIALHE V., 2004, *La Rochelle : Hôpital, Zone Maubec*, rapport d'opération, Inrap-SRA Poitou-Charentes, 25 p.
- NIBODEAU J.-P. et al., 2010, *La Rochelle (17) : Théâtre Verdière - La rue Verdière et ses abords, les origines du quartier du Perrot, XI^e-XIX^e siècles*, rapport d'opération, Inrap-SRA Poitou-Charentes, 465 p.
- NIBODEAU J.-P. et al., 2015, *La Rochelle, Centre hospitalier - Pôle Femme-Enfant. Évolution d'un quartier urbain entre deux enceintes du XVII^e siècle*, rapport d'opération, Inrap-SRA Poitou-Charentes, 187 p.
- NIBODEAU J.-P., SOUQUET-LEROY I. (dir.), et al., en cours, *La Rochelle, Un hôpital protestant et son cimetière au temps des Lumières*, rapport d'opération, Inrap-SRA Poitou-Charentes.
- POUPONNOT G., GEORGES K., 2010, *La Rochelle, Charente-Maritime, place Saint-Nicolas : De nouvelles sections du rempart médiéval dans le quartier Saint-Nicolas*, rapport d'opération, Inrap-SRA Poitou-Charentes, 80 p.
- POUPONNOT G. (dir.), NIBODEAU J.-P., GAILLARD J., 2011, *La Rochelle, rue du docteur Schweitzer, Hôpital Saint-Louis : Étude du secteur de la dernière enceinte de La Rochelle (fin XVII^e-début XX^e siècles)*, rapport d'opération, Inrap-SRA Poitou-Charentes, 110 p.
- POUPONNOT G. (dir.) et al., en cours, *La Rochelle, Place Saint-Nicolas*, rapport d'opération, Inrap-SRA Poitou-Charentes.
- ROY C., 1913, « La Rochelle, son atelier monétaire, sa monnaie », *Recueil de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et société d'archéologie de Saintes*, t. XIX, janvier-avril 1913, p. 21-70.
- SARRAZIN J.-L., 1992, « Le littoral poitevin (XI^e-XIII^e siècles). Conquête et aménagement », *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, t. 99, n° 1 et 2, p. 13-31 et 117-130.